

Bonjour,

À la suite de la présentation de mon mémoire le 9 juillet dernier, M. Bergeron m'a posé une question sur les infrastructures. Cette même question est revenue souvent au cours des derniers jours. J'aimerais approfondir ma réflexion sur le sujet. M. Bergeron m'a suggéré de le faire par courriel.

Comme je l'ai mentionné dans mon mémoire, je privilégie les activités à l'Île-des-Soeurs. Nous avons accès à plusieurs services de proximité :

- Plusieurs parcs avec des modules de jeux, des jets d'eau et même un parc d'entraînement à la Pointe Sud (donc utilisé aussi par des adultes)

- des terrains de tennis

- des terrains de soccer

- piscines extérieures

- des terrains de basketball

- des pistes cyclables

- terrains de pétanque

- deux aires de spectacles extérieurs (parc Vancouver et Pointe Nord)

- patinoires

- ski de fond et raquette

- golf

- un centre inter-générationnel

- un espace famille pour les 0-5 ans : cours maman-bébé, musique pour les petits, poterie, clinique d'allaitement, etc. (initiative de l'osbl Arc dont je fais partie)

- Centre communautaire

- Bibliothèque

- BBQ au parc Elgar

- jardins communautaires

- parc à chien

- caserne de pompier

- église

- gymnase de l'école

Nous avons aussi un Nautilus, un club de tennis, une école de musique, deux cliniques publiques\*, des commerces de proximité, deux CPE\*, des garderies privées, des services de garde en milieu familial.

Nous avons aussi accès à l'arena et à l'auditorium de Verdun. Les services sur la terre fermes sont accessibles facilement hors heures de pointe.

\*Les deux CPE ne suffisent pas à la demande et la liste d'attente est longue (4 ans dans mon cas).

\*Les deux cliniques sont fermées le soir et la fin de semaine, à ma connaissance. Mais les installations sont là... il s'agirait de modifier les heures d'ouverture pour offrir un meilleur service à la population. Certaines résidences pour personnes âgées ont une services infirmier 24h sur 24. L'hôpital de Verdun est rapidement accessible.

L'Île-des-Soeurs a besoin d'une deuxième école de quartier rapidement. Bien qu'une école secondaire à l'Île serait sûrement appréciée, je me pose la question à savoir s'il serait judicieux d'avoir un premier cycle secondaire ici, puisqu'il serait ensuite difficile pour nos adolescents d'intégrer une nouvelle école secondaire pour le deuxième cycle. De plus, l'école secondaire publique est juste de l'autre coté du pont de L'Île-des-Soeurs et rapidement accessible de l'Île. Je préférerais avoir une troisième école primaire avec un CPE intégré.... une fois la deuxième école construite.

Merci.

Sincèrement,

--

**Lydia Alder**